

Image not found or type unknown



Injustice police espagnole

Par **joe64**, le **14/09/2013** à **14:34**

Bonjour, rnrnIl y a 18 mois, je suis partie faire la fête avec des copains à San Sébastien, en Espagne. La soirée, un peu arrosée, s'est mal finie. La police espagnole m'a tabassée à coups de matraque et m'a placée en garde à vue toute une journée. Alors que je n'ai rien fait à part crier l'injustice, la police espagnole, de peur que je ne porte plainte, a monté un dossier avec des preuves contre moi. On m'a désigné un avocat d'office, pour me défendre soit disant.rnrnJe viens de recevoir aujourd'hui une réclamation de 210 € pour caution. Qu'est ce que ça signifie ? Je ne comprends pas, j'ai été victime de la violence policière et on m'accuse d'être l'agresseur. Sur le moment, on m'avait déconseillé de porter plainte, maintenant je ne sais pas quoi faire ? rnrnAidez moi je vous prie, rnrnmerci.